



Territoire de Saint-Flour



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Saint-Flour se distingue par :

- ✓ une **relative attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire important),
- ✓ un **taux d'activité des séniors** relativement élevé (58 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 55 dans le département),
- ✓ **des entreprises anciennes plus solides** : près d'une défaillance sur deux concerne une structure jeune (moins de 4 ans d'ancienneté),
- ✓ une **moindre exposition aux aléas économiques** avec

la plus faible concentration de l'emploi (seulement 5% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes) et une **part limitée de l'emploi dans les secteurs fragiles*** (9% contre 12% dans le Cantal),

- ✓ **des difficultés de recrutement plus faibles** avec 22 offres d'emploi durable pour 100 demandes,
- ✓ un **appareil de formation continue davantage mobilisé** qu'en moyenne régionale (un nombre de **DE formés en augmentation** contre un recul significatif au niveau régional, taux d'accès des DE à la FPC plus élevé).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Saint-Flour se distingue par :

- ✓ une **population totale âgée**, avec 160 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (151 dans le Cantal),
- ✓ une **moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (74 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur âge (143 DE séniors pour 100 DE jeunes) ou à leur niveau de qualification (un tiers des DE est manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié),
- ✓ une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (moins de trois salariés sur dix),
- ✓ une **faible dynamique du marché du travail** qui se

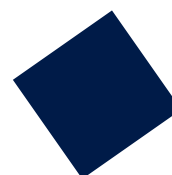
traduit par le net recul du volume d'offres d'emploi,

- ✓ une **moindre qualité de l'emploi offert** en terme de qualification (près de deux offres non qualifiées sur cinq),
- ✓ une **faible attractivité de l'offre de formation initiale** (-46 points par rapport à la région), **un territoire qui forme peu ses résidents** (1 jeune sur 2 en FI, 3 DE sur 5 en FPC), ce qui peut contribuer au **déficit migratoire des jeunes**,
- ✓ **des besoins conséquents en formations d'aide à l'insertion** (deux tiers des stagiaires) et **des stagiaires moins tournés vers la recherche de certification** (moins d'un quart des stagiaires de la FPC augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire sanflorain, plus de 2 emplois sur 5 relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui plus est, sur-représentée par rapport à la moyenne départementale.
- ✓ Avec une part de 23% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont **sous-représentés**

dans les domaines technico-professionnels des **services**. La proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est également **faible** (1 stagiaire sur 5 environ). Cette situation semble refléter davantage la spécialisation de l'offre de formation locale (dans les spécialités agricoles, de la construction, du bois...), que la structure de l'emploi sur le territoire.



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	160	-	151	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	28 %	-	27 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 2,4 %	-	+ 1,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 24,0 %	-	- 16,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	6,0 %	→	6,3%	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	58 %	-	55 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	74	-	88	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,04	↗↗	0,04	↗↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	55 %	↗↗	67 %	→	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 0,2 %	-	- 0,5 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	43 %	→	46 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	34 %	↘	30 %	↘	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	9 %	→	12 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	16 %	↘	16 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	29 %	→	36 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	5 %	→	14 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	89 %	→	91 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 4%	-	+ 5%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,8	→	1,7	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	143	↗↗	123	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	37 %	→	38 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	33 %	→	30 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 6%	-	- 3%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	43 %	↗	44 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	38 %	↘↘	34 %	↘↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	22	↘	25	↘	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : non disponible

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

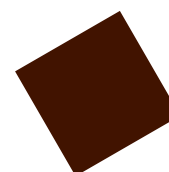
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	1,6 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	86 %	↗↗	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	52 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	23 %	↘	51 %	↘	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

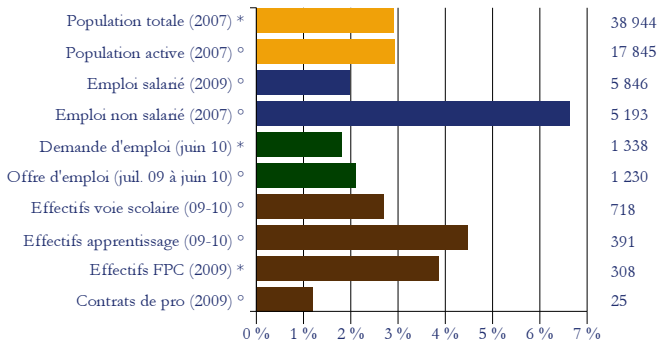
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	12 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	9,4 %	↘↘	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	57 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	19 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	66 %	↗↗	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	24 %	↘↘	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,4 %	-	2,4 %	-	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec près de 39 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire de Saint-Flour est le 12^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 2,9% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour la population active.

Le poids du territoire dans la région



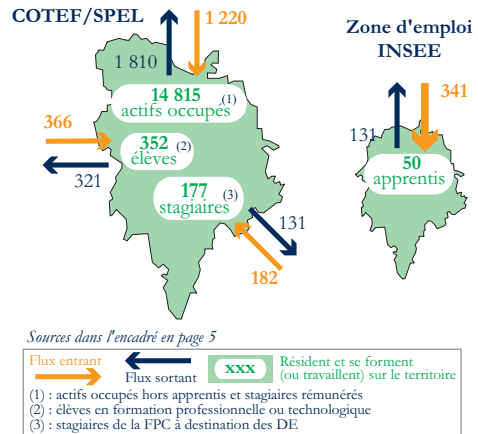
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique sont sous-représentés (718 élèves, 2,7% du total régional), de même que l'emploi salarié (moins de 5 900 salariés, 2%), l'offre et la demande d'emploi (1 230 offres, 2,1% ; 1 338 DE, 1,8%), une situation encore plus marquée pour les stagiaires en contrat de professionnalisation (25 stagiaires, 1,2%). A l'inverse, le territoire de Saint-Flour excède son poids moyen pour les sortants de FPC (308 stagiaires, 3,9%), les effectifs en apprentissage (391 apprentis, 4,5%) et pour l'emploi non salarié (près de 5 200 personnes, 6,6%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est une démographie d'entreprises moins dynamique (taux de défaillance et de création plus faibles qu'en région : 0,5% contre 1,2% ; 12,3 versus 15,1%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le

poids de l'emploi salarié dans le commerce (37%), au détriment de l'emploi dans l'industrie (16%), dans les secteurs dits fragiles (9%) et les services (29%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (32,4% du total) et l'emploi agricole (23%) sont particulièrement représentés sur le territoire (respectivement 14,5% et 6,1% sur la région). Le système éducatif local se caractérise par une part plus importante de l'enseignement professionnel et technologique en FI (74% des inscrits, 62% en région), malgré sa faible attractivité (86% versus 132%) et par un meilleur accès des DE à la formation (9,4% contre 6,7% en région). Le poids spécifique des DE séniors est le seul indicateur de fragilité des actifs sanflorains.

Les mobilités sur le territoire

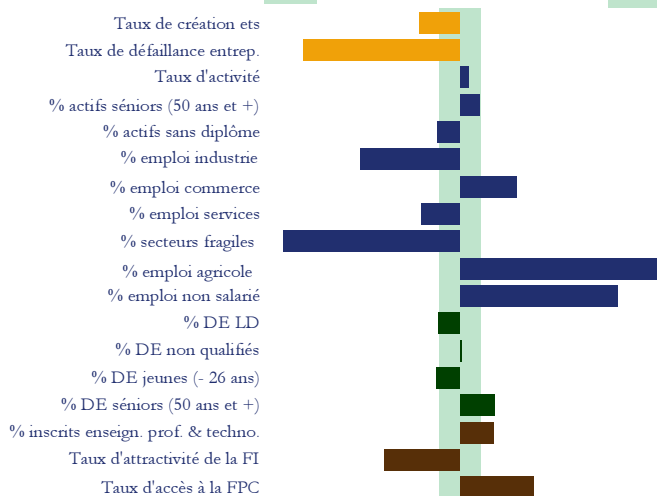


Sources dans l'encadré en page 5

L'analyse des **mobilités géographiques** montre, sur Saint-Flour, des flux déficitaires pour les actifs occupés et excédentaires pour les élèves, apprentis et stagiaires de la FPC. Le volume de ces flux souligne les échanges importants avec les territoires voisins sur le volet formation.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan plus positif que celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale, l'offre d'emploi ou les effectifs en apprentissage. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, la demande d'emploi, les effectifs en voie scolaire et en formation professionnelle continue ou la signature des contrats de professionnalisation.

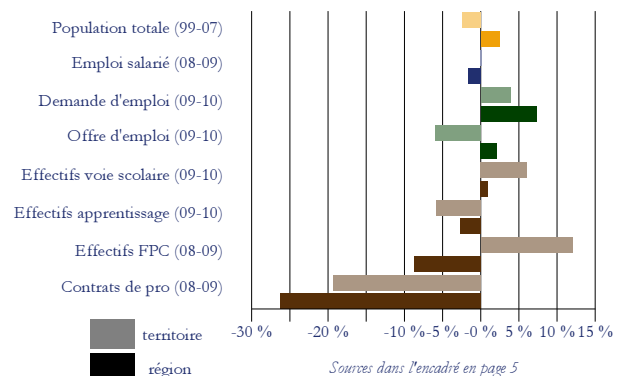
Les principales spécificités du territoire



- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

Les principales évolutions sur le territoire



territoire (gris), région (noir)

Sources dans l'encadré en page 5

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

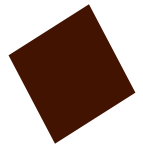
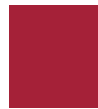
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

